



**FORMULAIRE D'ATTESTATION DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE - SAISON 2018-2019**  
**PROGRAMMES AU SECONDAIRE**

Nom de l'étudiant-athlète : \_\_\_\_\_

École de provenance (*évoluant au sein du RSEQ Montréal*) : \_\_\_\_\_

École d'appartenance (*établissement d'enseignement de l'athlète*) : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Par la présente, nous informons le RSEQ Montréal que l'élève suivant évoluera au sein du programme sportif de l'école de provenance indiquée ci-dessus lors de la saison 2018-2019.

J'atteste avoir pris connaissance de ce formulaire ainsi que des articles 7.2, 7.3 et 7.4 de la réglementation générale du RSEQ Montréal.

\_\_\_\_\_  
Direction – École de provenance

\_\_\_\_\_  
Responsable des sports – École de provenance

\_\_\_\_\_  
Direction – École d'appartenance

\_\_\_\_\_  
Directeur général – RSEQ Montréal

**7.2. Fréquentation scolaire**

**7.2.1.** Tout élève participant aux activités du RSEQ Montréal devra obligatoirement fréquenter, et ce, à temps plein (c'est-à-dire à 50% du programme régulier), les cours d'une seule école secondaire affiliée au RSEQ Montréal.

**7.2.2.** Tout élève fréquentant une école spécialisée, un centre de formation professionnelle et d'éducation aux adultes peut évoluer avec son école de provenance, sauf si son école d'appartenance est membre du RSEQ Montréal et offre les mêmes programmes que son école de provenance. N.B. L'école de provenance est l'école où l'étudiant était inscrit et/ou a évolué l'année précédente

**7.3. Élève raccrocheur**

L'élève raccrocheur, l'élève de 5e secondaire complémentaire ou tout élève fréquentant une école spécialisée, un centre de formation professionnelle et d'éducation aux adultes pourra évoluer avec son école de provenance.

**7.4. Attestation**

Tout établissement agissant à titre d'école de provenance pour un élève, voulant se prévaloir de l'application des articles 7.2. et 7.3., devra remplir et remettre au RSEQ Montréal le **formulaire d'attestation de la fréquentation scolaire**, dûment signé par les deux directions d'école (d'appartenance et de provenance).

Ce formulaire doit obligatoirement être retourné par courriel à [jdesrochers@montreal.rseq.ca](mailto:jdesrochers@montreal.rseq.ca) pour légitimer la participation d'un élève aux activités du RSEQ Montréal.